



« Depuis toujours, la passion
rallie les gens, les succès et le
plaisir. »

— M^e Frédérick Carle, président





TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE L'AJBM	1	LES COMITÉS	
LE RAPPORT DU PRÉSIDENT	2	SERVICES JURIDIQUES <i>PRO BONO</i>	15
LE RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	4	DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	17
LE RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE SORTANTE	5	RELATIONS AVEC LES MEMBRES	18
LE RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE	6	ACTIVITÉS SOCIALES ET SPORTIVES	19
LE RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE	7	ACTIVITÉS CULTURELLES	20
		CONGRÈS GALA	22
		LEG@L.IT	24
LES COMITÉS		ÉCO-COMITÉ	25
FINANCEMENT	8	DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE	26
COMMUNICATIONS	9		
RECHERCHE ET LÉGISLATION (CRL)	11		
AFFAIRES PUBLIQUES	12		
FORMATION	13		

L'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL (AJBM)

L'AJBM est une association fondée en 1898 qui regroupe les avocat(e)s de 10 ans et moins de pratique inscrits à la section de Montréal du Barreau du Québec. L'AJBM est dirigée par un conseil d'administration formé de 15 avocat(e)s qui offrent bénévolement leur temps afin d'assurer la poursuite des objectifs de l'AJBM, et ce, en collaboration avec ses comités, un secrétariat permanent et plus d'une centaine de bénévoles. Un Conseil des gouverneurs composé de membres éminents de la profession juridique et du monde des affaires agit également à titre de comité consultatif de l'AJBM.

L'AJBM, qui rassemble aujourd'hui plus de 4200 membres, est de ce fait une des plus grandes associations de jeunes avocats au monde, en terme de nombre pour une seule ville. L'AJBM représente des jeunes avocats oeuvrant dans tous les domaines du droit, où ils font leur marque sur le plan professionnel. Ses membres sont la relève de la profession à l'échelle locale, nationale et internationale. Ils forment un groupe influent, engagé dans la communauté et sont appelés à devenir des chefs de file dans toutes les sphères de la société.

MISSION

Sa mission est double. D'une part, elle veille à défendre et à promouvoir les intérêts de ses membres. D'autre part, elle fournit de façon bénévole des services de consultation et d'information juridique auprès de différents segments de la population et organise des activités de bienfaisance. Dans l'ensemble, elle vise à améliorer l'accessibilité à la justice et à contribuer au bien-être collectif.

Ainsi, l'AJBM demeure l'intervenant majeur et incontournable en ce qui concerne la défense et la promotion des intérêts de ses membres.



Crédit photo : Benjamin Wong

Conseil d'administration 2011-2012

Première rangée (de gauche à droite)

M^{es} Gacia Kazandjian | Joséane Chrétien | Marie Cousineau | Frédérick Carle, président | Andréanne Malacket | Catherine Ouimet, directrice générale

Deuxième rangée (de gauche à droite)

M^{es} Hugo De Koulen | Christine Aubé-Gagnon | Pierre-Luc Beauchesne | François-Xavier Robert | Luc-Olivier Herbert | Frédéric Pagé | Anaïs de Lausnay | Sébastien Lebel

Absents de la photo : M^{es} David Freiheit et Rosana Gonçalves

« Depuis toujours, la passion rallie les gens,
les succès et le plaisir. »



RAPPORT DU PRÉSIDENT
M^e Frédérick Carle

Très chers membres,

Il y a de cela un an, vous m'accordiez votre confiance en m'élisant à titre de 112^e président de l'AJBM. Aujourd'hui, avec le thème « La passion » que j'avais choisi pour mon mandat, je peux vous assurer que la passion a rallié les gens, le succès et le plaisir à l'AJBM. Une année haute en couleur que je ne suis pas prêt d'oublier. C'est avec des sentiments mitigés de fierté, d'honneur et de nostalgie que je m'adresserai à vous pour une des dernières fois en tant que président. Pour reprendre un dicton bien populaire chez nos Canadiens de Montréal, c'est avec les bras meurtris que je passe le flambeau à ma successeuse, M^e Marie Cousineau, qui le tiendra bien haut. Elle a été une vice-présidente exceptionnelle et sa présidence s'annonce tout aussi réussie. Bon succès Marie!

Avant de continuer, j'aimerais souligner l'exceptionnel travail d'équipe du conseil d'administration que j'ai eu la chance de présider cette année. Sans mes chers alliés administrateurs, l'AJBM n'aurait pas accompli ce qu'elle a accompli cette année. Ce fut un honneur de présider un conseil aussi dynamique que celui de 2011-2012 ; Des administrateurs diversifiés et passionnés pour ce qu'ils accomplissent pour vous, membres de l'AJBM. Cette année, sur le conseil d'administration, nous avons des représentants de petits et de grands cabinets de différents milieux du droit, de pratique solo, de contentieux et même du milieu universitaire. Nos administrateurs provenaient de toutes les universités. Il n'y a pas plus diversifiée et accessible que l'AJBM. Je vous invite, chers membres, à venir vous aussi, y injecter votre diversité afin que la somme de ces différences en fasse une force pour toute la communauté.

Cette année, dans le cadre de différents événements, j'ai eu la chance de représenter votre Association à l'international et de rencontrer des avocats de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Écosse, des États-Unis, de la France, d'Haïti, du Luxembourg, de la Suisse, etc. Ils sont tous unanimes et n'hésitent pas à déclarer que Montréal est parmi les associations les plus dynamiques, influentes, inspirantes et créatives du globe. Ce fût une source de grande fierté pour moi que de me présenter aux Bâtonniers des grandes villes de ces pays et de me faire féliciter pour le travail accompli par mon équipe et celle de mes prédécesseurs.

Vous trouverez donc dans les pages de ce rapport tous les accomplissements de votre Association. Vous pourrez constater la passion de chacun des administrateurs, de chacun des comités et je vous mets au défi de ne pas vouloir contribuer à votre tour à toute cette passion.

Sans répéter ici tout ce que vous trouverez en détail dans ce rapport, il est malgré tout crucial de souligner les grands accomplissements de cette année.

Dans nos nouvelles réalisations d'envergure, je suis fier de vous annoncer, que grâce aux efforts de votre présidente sortante M^e Joséane Chrétien et de votre directrice générale M^e Catherine Ouimet, nous avons pu jeter les premières bases d'un projet à long terme, qui se concrétisera officiellement durant le prochain mandat. Je vous invite à rester à l'affût de vos moyens de communication pour ne pas manquer le grand lancement officiel du programme de Bourse de démarrage de cabinet de l'AJBM. En collaboration avec nos partenaires, cette bourse visera à aider les membres les plus entrepreneurs à se lancer en affaires. Les règles officielles et le format du concours seront dévoilés dans les prochaines semaines. C'est un immense projet qui me touche beaucoup puisque j'ai moi-même fondé mon cabinet et je sais à quel point cette aide sera bien accueillie. Je tiens donc à féliciter les deux artisanes principales du projet. C'est dans cette même optique que l'AJBM a organisé, le 14 mars dernier, un Forum sur la gestion de cabinet qui s'est avéré un franc succès!

Ensuite, grâce au travail de votre vice-présidente M^e Marie Cousineau ainsi que de notre coordonnatrice aux communications, Mme Marie-Noël Bouchard, vous pouvez dès maintenant télécharger l'application iPhone de l'AJBM qui vous donne accès à une tonne de contenu et d'information ainsi qu'à des capsules juridiques fournies en collaboration avec Éducaloi. Téléchargez-la dès maintenant! Et si vous êtes abonnés avec Android et Blackberry, l'AJBM ne vous oublie pas; les applications compatibles avec ces appareils sont en production au moment de la rédaction du présent rapport.

Évidemment, tous les comités ont eu une année superbe, mais je tiens à mettre une petite étoile sur le cahier de votre Comité recherche et législation (CRL). Présidé de main de maître par M^e François-Xavier Robert, le CRL a produit pour la première fois dans un même mandat, des mémoires destinés au provincial (Mémoire de l'Association du Jeune Barreau de Montréal sur l'*Avant-projet de loi instituant le nouveau Code de procédure civile*) ainsi qu'au fédéral (Mémoire de l'Association du Jeune Barreau de Montréal sur le Projet de loi C-10 : *Loi sur la sécurité des rues et des communautés*). De plus, nous avons représenté l'AJBM en commission parlementaire afin de présenter le mémoire portant sur l'*Avant-Projet de loi sur la réforme du code de procédure civile*. Je vous invite à consulter ces réalisations sur notre site Internet. Également, le très populaire Blogue du CRL s'est mérité le prix Clawbies 2011 dans la catégorie « Law Library Blog » de l'année pour sa diversité et la profondeur de l'information juridique présentée. Le site des Clawbies a couvert le Blogue du CRL d'éloges en ajoutant qu'il était un pionnier au pays pour les blogues juridiques francophones. Si vous aimez lire la jurisprudence et partager vos connaissances et résumés, contribuez au succès monstre de ce blogue en devenant rédacteur. Vous serez étonné de la visibilité et de la crédibilité que vous obtiendrez.

Comme vous pourrez le constater en lisant les pages de chaque comité dans ce rapport, l'AJBM est en pleine croissance malgré ses 114 ans d'existence, et ce, grâce au dynamisme de ses bénévoles et à la passion de ses administrateurs et employés! Financièrement, l'Association se porte mieux que jamais et c'est ce qui nous permet de pouvoir mettre sur pied autant de nouveaux projets d'envergure au profit de nos membres. À cet effet, je tiens à remercier les nombreux partenaires financiers et corporatifs de l'AJBM, dont le principal, le Barreau de Montréal, sans qui tous ces projets, autant pour nos membres que pour la population, ne seraient possibles.

J'aimerais également remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués cette année à l'AJBM. Votre contribution est essentielle à la vitalité de l'AJBM. Nous avons beau avoir un budget bien géré, d'excellents administrateurs et employés, mais sans les bénévoles qui sont au cœur des succès de chacun des projets, rien de tout cela ne serait réalisable.

Je ne saurais terminer les remerciements sans souligner l'exceptionnel travail de votre directrice générale M^e Catherine Ouimet, avec qui je partage aussi ma vie. Sans elle et son appui inestimable à tout moment, qui dépassait bien souvent son rôle formel de DG, je n'aurais pu traverser une année aussi chargée pour un avocat à son compte et en conserver tout le plaisir et le bonheur que j'ai pu en retirer. Merci pour tout Cath, je t'aime. Il ne faut pas oublier non plus, toute son équipe de coordonnatrices; mesdames Catherine Taleb aux activités et projets, Marie-Noël Bouchard aux communications et financement ainsi qu'Émilie Gonthier et Aubrée Coutanson aux services juridiques *pro bono*. Cette équipe d'employées dynamiques et passionnées par ce qu'elles font apporte une plus-value incroyable à la qualité de nos événements, de nos communications et de nos services *pro bono*. N'hésitez pas à aller les voir et à les féliciter pour leur travail exceptionnel. Un immense merci les filles pour votre patience et votre dévouement!

J'espère que vous ressentez la satisfaction que j'essaie de traduire en mots dans ce texte. Ce fut une magnifique année, empreinte de passion, de plaisirs, de succès et de gens qui ont développé leur sentiment d'appartenance pour l'Association. L'AJBM est tellement appréciée par ses membres qu'au moment d'écrire ces lignes nous nous dirigeons vers un record d'assistance au Congrès annuel. De plus, nous avons 15 candidats qui font campagne pour 12 postes au sein du Conseil ainsi qu'une élection à la vice-présidence. C'est signe que l'intérêt pour votre association est à son plus haut et je vous incite à venir y ajouter du vôtre. Mon objectif en début d'année était de ramener le plaisir à l'avant-scène de nos vies de jeunes avocats, et de vous voir exploiter vos champs d'intérêts, et ce, quel qu'en soit l'objet. J'espère avoir accompli cet objectif. Sur ce, au plaisir de vous revoir dans les activités de l'AJBM et du Barreau et bonne continuité de carrière à chacun d'entre vous.



M^e Frédérick Carle, président

« La passion est derrière chaque projet à l'AJBM. »



RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
M^e Catherine Ouimet

Cette année, la passion était à l'honneur à l'AJBM. Notre président 2011-2012, Frédérick Carle, a souhaité mettre de l'avant ce thème qui lui tenait à cœur. Passionné de Baseball, mais surtout passionné tout court, il a travaillé avec l'aide des administrateurs à soulever les foules et à raviver les passions. Personne n'en est resté indifférent; ce rapport annuel en est une belle illustration.

Encore cette année, l'AJBM s'est affairée à offrir une quantité phénoménale d'activités à ses membres. C'est grâce à l'effort et au dévouement d'une centaine de bénévoles et des cinq employées de la permanence qu'autant de projets sont élaborés et organisés chaque année. Les prochaines pages résument la mise en place d'une cinquantaine d'activités, la coordination de près d'une dizaine de programmes *pro bono*, la gestion de nombreux moyens de communication et le renouvellement d'une quinzaine d'ententes corporatives au bénéfice des membres. Sans cette passion qui unit tous ceux qui s'impliquent à l'AJBM, autant de projets ne seraient pas réalisables.

UNE ÉQUIPE DE LA PERMANENCE PASSIONNÉE

L'équipe de la permanence est toujours aussi passionnée afin d'organiser et de coordonner l'ensemble des projets de l'AJBM. La maintenant bien connue Catherine Iman Taleb, coordonnatrice aux activités et projets, qui se trouve derrière chacune des activités auxquelles vous assistez; Marie-Noël Bouchard, coordonnatrice aux communications et financement, qui depuis un peu moins d'un an, s'assure notamment de vous informer en temps réel des nouveautés de l'AJBM par le biais de nos outils de communications; enfin, Aubrée Coutanson et Émilie Gonthier, coordonnatrices aux services juridiques *pro bono*, qui assurent la coordination des nombreux services gratuits mis en place par l'AJBM. Je tiens à les remercier pour la rigueur qu'elles s'imposent et pour la passion qui les habite afin d'offrir le plus possible à nos membres avec les ressources disponibles. Le dévouement dont elles font preuve quotidiennement me confirme que l'AJBM est une cause qui vaut la peine d'être embrassée.

DES PARTENAIRES QUI S'ENGAGENT À OFFRIR LE MEILLEUR

Chaque année, l'AJBM procure à ses membres des produits et services de haute qualité grâce à une vingtaine de partenaires financiers et corporatifs qui acceptent d'offrir des tarifs avantageux aux membres de l'AJBM. Nos partenaires actuels sont consciencieux, dévoués, professionnels et leur connaissance de l'AJBM nous permet d'entretenir une relation mutuellement enrichissante. C'est avec beaucoup d'honneur que je remercie l'Association d'Assurances du Barreau Canadien, le CAIJ, Desjardins, Lasik MD, Médicassurance, Paquette & associés, Selexion, SOQUIJ et ZSA recrutement juridique de leur collaboration. Les membres de l'AJBM gagnent à connaître leurs produits et services et nous sommes fiers de les avoir comme partenaires. L'appui du Barreau de Montréal et du Barreau du Québec est également très précieux et je les remercie de la confiance et de l'estime qu'ils nous accordent année après année.

UNE ANNÉE SPÉCIALE QUI SE TERMINE

Cette année, j'ai eu la chance de travailler avec un président qui revêt un statut bien spécial pour moi puisqu'il est aussi mon conjoint. J'ai donc pu réaliser concrètement à quel point nos présidents se donnent pour l'AJBM. Tout comme ses prédécesseurs, Frédérick a réussi avec talent et conviction à mener à terme les objectifs qu'il s'était fixés, tout en s'occupant de sa pratique. Je suis tellement heureuse d'avoir pu partager cette année dont il se rappellera longtemps, quoique je ne suis tout de même pas si triste de le retrouver à la maison. Ce fut une belle aventure et je le remercie de sa patience et de sa confiance.

J'aimerais également remercier les administrateurs de l'AJBM qui ont permis à cette année d'être stimulante et pleine de succès. Ils font de mon travail le travail le plus plaisant au monde! J'ai bien hâte d'entreprendre l'année prochaine avec Marie Cousineau, présidente 2012-2013 de l'AJBM. Pour l'avoir côtoyée depuis quelques années déjà, je réalise avec enthousiasme que la prochaine année se déroulera aux côtés d'une femme exceptionnelle à qui tout réussit et qui a à cœur les intérêts de l'AJBM.

Encore une fois cette année, merci de votre implication et au plaisir de vous croiser lors d'une activité de l'AJBM!

M^e Catherine Ouimet, directrice générale



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE SORTANTE M^e Joséane Chrétien

L'année 2012 marque la fin de mon implication officielle au sein de l'AJBM. Après avoir dirigé cette Association, puis représenté l'intérêt de ses membres devant diverses instances, il est maintenant le temps d'adopter le titre de « présidente sortie »!

À titre de secrétaire du Barreau de Montréal et de membre du Comité exécutif et Conseil général du Barreau du Québec, j'ai eu la chance d'assister à divers débats d'importance pour l'avenir de notre profession. Beaucoup est à faire et j'espère voir de plus en plus de jeunes avocats s'intéresser aux affaires de notre ordre professionnel.

D'abord, la place des jeunes avocats au sein des instances du Barreau du Québec. Suite à la recommandation unanime du Comité exécutif, le Conseil général devait cette année approuver des changements aux règles d'admission des avocats aux comités statutaires. Il était alors proposé d'éliminer la barrière arbitraire de 10 années de pratique pour la remplacer par un critère qualitatif qui aurait mis l'accent sur les compétences et l'expérience des candidats.

Les avocats en place n'étaient cependant pas prêts à faire de la place aux jeunes et la proposition fut rejetée. Mince consolation, les avocats ayant cumulé 5 années de pratique pourront postuler pour un poste au Comité des équivalences et au Comité du fonds d'indemnisation. De plus, les années durant lesquelles un avocat a été membre d'un autre barreau seront considérées. Le message est clair : les jeunes avocats doivent se limiter aux postes électifs, tels ceux de bâtonnier du Québec et de bâtonnier de section. J'espère que le message sera entendu!

Ensuite, une bonne nouvelle, les avocats qui retournent aux études pourront recevoir une bourse de 750 \$ du Barreau du Québec. Cette bourse vient en quelque sorte compenser pour le montant de la cotisation qui demeure payable durant les études. L'AJBM supportait cette proposition depuis déjà plusieurs années.

Finalement, l'avenir. Des changements majeurs doivent intervenir pour modifier notre rapport aux technologies. Alors que notre ordre professionnel tarde à prendre le virage qui s'impose, d'autres acteurs qui nous entourent viennent combler le vide laissé. Il est à souhaiter que le Barreau du Québec, et à défaut, les barreaux de section, jouent un rôle de leader dans ce domaine. L'AJBM, elle, ne laisse pas sa place en créant un comité des technologies de l'information qui assurera notamment la vigie des développements à ce sujet.

Pour certains, l'avenir de la profession passe par la reconnaissance d'un titre de spécialiste ou d'avocat-expert. Cette vieille idée, rejetée il y a environ 15 ans suite aux représentations de l'AJBM, revient cette fois nous hanter sous le couvert de la valorisation de la profession. Vous me permettrez de douter de la pertinence d'une telle mesure. Ce n'est pas un titre quelconque qui nous valorise, mais l'exemple donné et le service rendu. Et que dire des litiges qui surviendront et qui devront être réglés avec l'argent de nos cotisations : litiges entre les avocats et le Barreau et portant sur les critères d'attribution et de conservation du titre d'avocat-expert, et litiges entre le Barreau et les justiciables qui auront choisi de se fier au sceau de qualité apposé par notre ordre. Il me semble que nous avons bien d'autres priorités.

Par ailleurs, puisque l'avenir passe par la relève, je me dois de terminer sur un des projets actifs de l'AJBM, soit celui de la Bourse de démarrage de cabinets de l'AJBM. Cette bourse, initiée par le Comité grands projets de l'an dernier, est en plein développement. J'espère assister très bientôt à la mise sur pied de la Fondation AJBM qui verra à sa remise et à l'élaboration de programmes visant à stimuler l'entrepreneuriat de nos membres.

Merci de m'avoir accordé votre confiance durant toutes ces années.
À bientôt.

M^e Joséane Chrétien, présidente sortante

« L'année de ma vice-présidence a été enrichissante et remplie de beaux projets! »



RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE
M^e Marie Cousineau

Le mandat de la vice-présidence est large. En plus de siéger au conseil d'administration, elle est membre du comité exécutif, assiste le président dans l'ensemble de ses tâches, remplace à l'occasion ce dernier, remplit des mandats ponctuels sur des projets spéciaux établis en début d'année, contribue au développement stratégique et veille à l'ensemble des comités de l'AJBM.

Cette année, j'ai eu le plaisir de présider le Comité Leg@l.IT 6.0, responsable d'organiser la 6^e édition de la Conférence Leg@l.IT, la plus importante conférence au Canada sur l'impact des technologies de l'information et leur potentiel pour le droit. L'événement, qui a eu lieu le 2 avril 2012 au Centre des Sciences de Montréal, a été un franc succès. Près de 200 participants ont assisté aux 17 conférences offertes pendant la journée. Pour en savoir plus sur les réalisations du Comité Leg@l.IT 6.0, je vous invite à consulter la page 24 du présent rapport annuel.

Un de mes projets cette année a été d'aider l'AJBM à faire un saut dans l'ère numérique avec l'arrivée de sa nouvelle application mobile. L'application, disponible gratuitement sur le magasin Apple, permet aux membres de consulter le calendrier des activités de l'AJBM ainsi que les nouvelles concernant l'Association. Il est aussi possible de consulter le Blogue du CRL et de lire les séries de textes "10 jugements essentiels" rédigés par le Comité recherche et législation. L'application est aussi d'intérêt pour les justiciables, en raison notamment des capsules d'informations juridiques qui y sont présentées, offertes en collaboration avec Éducaloi. Les versions compatibles avec les appareils Android et Blackberry seront disponibles sous peu.

Au cours de mon mandat, j'ai également établi un plan pour souligner le 115^e anniversaire de la fondation de l'AJBM. Les festivités seront enclenchées lors du Congrès annuel de mai 2013. Vous ne voudrez pas manquer ça!

Le mandat de la vice-présidence implique aussi de représenter l'AJBM lors de divers événements locaux, nationaux et internationaux. Dans un premier temps, j'ai eu la chance de prendre la parole lors des cérémonies d'assermentation collectives du Barreau de Montréal. J'ai représenté l'AJBM lors de la Conférence juridique canadienne de l'Association du Barreau Canadien à Halifax au mois d'août. Sur le plan international, j'ai assisté à la rentrée judiciaire de Bruxelles en Belgique en janvier, ainsi qu'aux cérémonies annuelles de l'Ordre des Avocats Vaudois à Lausanne en Suisse, en mars. Ces expériences ont été des plus intéressantes et m'ont permis de contribuer à consolider nos liens avec ces barreaux de la francophonie, afin de mieux échanger nos idées et projets.

C'est donc avec satisfaction et avec un sentiment du devoir accompli que je termine mon mandat à la vice-présidence, et avec enthousiasme que j'entame aujourd'hui mon mandat à la présidence. Merci à tous pour votre confiance et au plaisir de vous croiser lors des activités organisées par l'AJBM cette année.

M^e Marie Cousineau, vice-présidente



RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

M^e Andréanne Malacket

Dans un premier temps, la secrétaire-trésorière a la charge de superviser et de fournir un appui à la permanence. Cette année, une nouvelle coordonnatrice aux communications et financement, madame Marie-Noël Bouchard, a dû être embauchée à la suite du départ inattendu de sa prédécesseuse. La coordonnatrice aux activités et projets, madame Catherine Taleb, occupe toujours son poste. En outre, les deux postes de coordonnatrices aux services juridiques *pro bono* à temps partiel sont toujours comblés par mesdames Aubrée Coutanson et Émilie Gonthier.

Sous la direction de M^e Catherine Ouimet, directrice générale, l'équipe de la permanence a de nouveau effectué un travail colossal durant l'exercice 2011-2012, assurant le bon déroulement et la pérennité de la multitude d'activités et services offerts par l'Association. À vous cinq, encore bravo!

La secrétaire-trésorière doit également voir à la bonne gestion et à la préparation des réunions du conseil d'administration avec la directrice générale. Cette année, le conseil d'administration s'est réuni seize fois au courant du mandat 2011-2012, dont trois fois à l'occasion de séances extraordinaires téléphoniques pour discuter de questions ponctuelles. Dans le cadre de leur mandat, les administrateurs ont dû produire un plan d'action en début d'année, soit en juin 2011, un rapport de mi-mandat à l'occasion du Lac-à-l'épaule en janvier 2012, ainsi que des rapports mensuels afin de rendre compte de leurs activités et de celles de leur comité, le cas échéant.

Quant aux finances, la secrétaire-trésorière a la responsabilité, en collaboration avec la directrice générale, d'effectuer le suivi des budgets prévisionnels des activités, des états des résultats mensuels et de la vérification des états financiers. Elle a également la responsabilité d'assurer le suivi des placements et des assurances de l'AJBM. La police d'assurance responsabilité des administrateurs a ainsi été renouvelée en février 2012. De plus, au niveau de ses comptes courants et placements, l'AJBM fait désormais affaire avec Desjardins, son nouveau partenaire majeur. En outre, en raison d'une gestion rigoureuse des dépenses et de profits inattendus en regard de certaines activités, l'AJBM a connu un excédent pour l'exercice 2011-2012. Une partie de ces sommes seront transférées aux fonds de réserve de l'AJBM dans l'objectif de servir pour le nouveau Programme de Bourse de démarrage de cabinet, qui sera mis en place prochainement à la suite d'une recommandation du Comité grands projets, adoptée par voie de résolution par le conseil d'administration au cours du mandat 2011-2012.

Par ailleurs, en vue des prochaines élections pour le mandat 2012-2013 et dans le but de faciliter l'accès à la période de scrutin, les heures de scrutin ont été prolongées suivant une recommandation de la secrétaire-trésorière et de la directrice générale, appuyée par le conseil d'administration, à laquelle a choisi de donner suite la présidente d'élection, M^e Pascale Pageau.

Enfin, pour plus d'informations sur l'état des finances de l'AJBM, je vous invite à consulter les états financiers joints au présent rapport annuel.

M^e Andréanne Malacket, secrétaire-trésorière



M^e Gacia Kazandjian
Présidente du Comité

Membres

M^{es} Ryan Allen, Saguy Barchichat, Adrienne Glen, Keith Hanna, Adel Khalaf, Habib Rachidi, David Roux

Mandat

Le Comité financement s'assure que l'AJBM rencontre ses objectifs de financement annuel afin de développer et de rentabiliser ses activités et projets. De plus, le Comité financement, avec l'aide de la directrice générale, s'assure du maintien d'une relation positive et continue avec les partenaires de l'AJBM en développant des relations solides.

Réalisations

Cette année, le Comité financement a signé de nouvelles ententes avec Paquettes et Associés, Lasik MD, Selexion et a entrepris des démarches importantes auprès de JurisConcept afin de conclure une entente de commandite.

Toujours soucieuse d'offrir des tarifs concurrentiels à ses membres, l'AJBM a renouvelé certaines ententes offrant des rabais corporatifs à ceux-ci.

L'AJBM représente 114 ans de projets et de services offerts. Sans le support de ses partenaires financiers, elle ne pourrait offrir autant de services diversifiés et de qualité à ses membres. Au nom du conseil d'administration de l'AJBM, le Comité financement aimerait donc profiter de l'occasion pour remercier ses partenaires et commanditaires financiers.

" We make a living by what we get, but we make a life by what we give "
Winston Churchill



ET



Air France, Barreau du Québec, Benjamin Wong, photographe, Club Atwater, Club Mansfield, Compagnie Jean Duceppe, Groupe Anthonopoulos, Les Grands Ballets Canadiens, Hôtel Pur, Raymond Chabot Grant Thornton, REP Solution, Strøm Spa Nordique.



M^e Pierre-Luc Beauchesne
Président du Comité

L'équipe de l'ExtraJudiciaire

Rédactrice en chef : M^e Charlotte Larose/ M^e Mélanie Binette

Conseillère au contenu non journalistique : M^e Geneviève Ladouceur

Journalistes : M^{es} Pierre-Marc Boyer, Amélie Cardinal, Luana Ann Church, Michael Garellek, Véronique Gaudette, Amina Kherbouche, Sonia Labranche, Catherine Lafontaine, Julie Lavertu, Camille Paulus, Maude Perras, Samara Sekouti, Marguerite Tchicaya et Julie Vespoli

Conseiller(ères) en révision linguistique : M^{es} Fabienne Ara, Karine Bolduc, Dominique Guimond, Jean-Olivier Lessard, Christianna Paschalidis, , Émilie Therrien et M. Alessandro Jones-Capobianco

L'AJBM désire remercier tous les collaborateurs bénévoles de l'ExtraJudiciaire pour leur excellent travail et leur dévouement au bénéfice d'une publication stimulante et intéressante.

L'équipe du Site Internet

Traducteurs : M^{es} Nathalie Khan, Bill Kostopoulos, Angeliki Moshonas, Carol Rabbat et Louis Sévéno

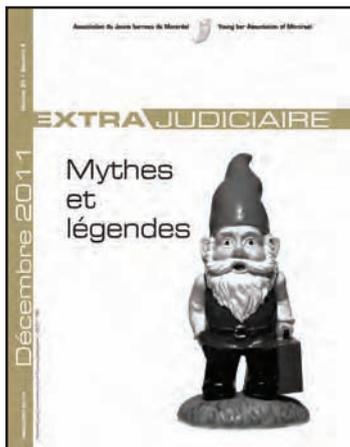
Mandat

Le Comité communications est responsable de la diffusion de l'ensemble des communications de l'AJBM et veille à la cohérence du message véhiculé, ainsi qu'au soutien de la notoriété de l'AJBM. Il est également en charge de l'ExtraJudiciaire, du site Internet, de l'AJBM Express et de l'utilisation des réseaux sociaux Facebook, Twitter et LinkedIn.

Réalisations

EXTRAJUDICIAIRE

L'ExtraJudiciaire est le bulletin d'information de l'AJBM. Il est tiré à environ 4 500 exemplaires, six fois par année. L'ExtraJudiciaire est distribué gratuitement aux membres (incluant les membres honoraires), aux membres de la magistrature de Montréal, Laval et Longueuil ainsi qu'aux doyens et présidents des associations étudiantes des facultés de droit présentes à Montréal (Université de Montréal, Université du Québec à Montréal, Université McGill).



Les thèmes abordés cette année ont été les suivants :

Juin 2011 : La détente

Août 2011 : Rentrée et passion

Octobre 2011 : Crimes et châtements

Décembre 2011 : Mythes et légendes

Février 2012 : Affaires / Économie

Avril 2012 : Écologie

De plus, l'ExtraJudiciaire a fait peau neuve cette année et sa nouvelle image a été lancée lors de la parution d'août 2011.

AJBM EXPRESS

L'AJBM Express, le bulletin électronique de l'Association, a continué d'être diffusé hebdomadairement afin d'informer les membres des activités et publications de l'Association.



SITE INTERNET

Le nombre de visites a également augmenté de manière significative depuis 2010. Il y a eu 52 832 visites en 2010, 56 634 visites en 2011 et 18 877 visites du 1^{er} janvier 2012 au 1^{er} avril 2012.

RÉSEAUX SOCIAUX

L'AJBM compte maintenant 778 amis Facebook, 379 followers Twitter et 757 membres sur son groupe LinkedIn.



APPLICATION MOBILE AJBM, L'AJBM AU BOUT DES DOIGTS

L'AJBM s'est dotée d'un nouvel outil de communication! L'application mobile gratuite compatible avec les téléphones iPhone permet à l'Association de communiquer avec ses membres ou tout avocat intéressé par ses activités. L'application offre également des capsules juridiques préparées en collaboration avec  **éducaloi** destinées au grand public et vulgarisant des sujets de droit spécialisés. Les travaux se poursuivent puisque les versions Android et Blackberry seront disponibles sous peu.



M^e François-Xavier Robert
Président du Comité

Membres

M^{es} Marie-Hélène Beaudoin, Simon Chamberland, Karine Chênevert, Elisa Clavier, Julie Desrosiers (jusqu'en août 2011), Sébastien Dubé, Ayana Hutchinson, Karine Jarry, Karim Renno, Stéphanie Parent Roberts, Michael Schacter, Véronique Talbot, Mélisa Thibault, Lauréanne Vaillant, Nathan Williams

Mandat

Le Comité recherche et législation (CRL) assure la vigie des développements législatifs, règlementaires et jurisprudentiels provenant du Québec et des instances fédérales. Le CRL vulgarise cette information, par l'entremise du Blogue du CRL ainsi que de textes envoyés mensuellement aux membres de l'AJBM par l'AJBM Express. De plus, le CRL conseille les administrateurs de l'AJBM quant à l'opportunité de faire des représentations ou des commentaires quant à tout développement législatif ou réglementaire. Finalement, il donne également son avis au conseil d'administration quant à toute opportunité d'intervenir dans le cadre d'un litige judiciaire impliquant des valeurs défendues par l'AJBM ainsi que l'intérêt des jeunes avocats.

Réalisations

DÉPÔT D'UN MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET DE LOI C-10

Le 17 octobre 2011, l'AJBM déposait un mémoire concernant le Projet de loi C-10, la *Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, démontrant son désaccord face à certaines des dispositions prévues par celui-ci.

DÉPÔT D'UN MÉMOIRE CONCERNANT L'AVANT-PROJET DE LOI INSTITUANT LE NOUVEAU CODE DE PROCÉDURE CIVILE ET COMPARUTION EN COMMISSION PARLEMENTAIRE.

Dans ce mémoire, l'AJBM soulignait que la mise en place d'un nouveau *Code de procédure civile* était peu souhaitable dénonçant entre autres que la réforme des frais judiciaires était un obstacle à l'accessibilité à la justice. L'AJBM a d'ailleurs pu faire valoir son opinion le 1^{er} février 2012 à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec. Elle était présentée par le président de l'AJBM, M^e Frédérick Carle, le président du CRL, M^e François-Xavier Robert, ainsi que la présidente sortante, M^e Joséane Chrétien.

LE BLOGUE DU CRL



2011 Award Winner
CLawBies
Canadian Law Blog Awards

Non seulement le Blogue du CRL fut lauréat d'un prix Clawbies en 2011 à titre de meilleur blogue de type « bibliothèque juridique », il a également battu des records en terme de visite. Plus de 25 500 internautes ont visité le Blogue et près de 100 000 pages ont été vues pour l'année 2011-2012. De même, le CRL a publié 480 billets, en plus des annonces, entre le 20 mai 2011 et le 20 avril 2012.

RÉDACTION DE TEXTES MENSUELS « 10 JUGEMENTS ESSENTIELS »

Le CRL vous présente à tous les mois un texte résumant 10 jugements d'intérêt sur un sujet juridique précis. Les sujets abordés cette année sont les suivants :

- Le pouvoir d'enquête du syndic d'un ordre professionnel
- Le délai de congé
- Le contrat de mandat
- Les droits acquis
- La reconnaissance et l'exécution des décisions étrangères
- L'avis prévu aux articles 95 et 95.1 C.p.c
- L'abus de procédure et les articles 54.1 à 54.6 C.p.c





M^e Hugo De Koulen
Président du Comité

Vice-présidente du comité : M^e Sarah-Anne Savoie

Secrétaire de comité : M^e Isabelle Routhier

Membres

M^{es} Éric Cadi, Sophie Deschênes-Hébert, Alexandre Désy, Rose-Mélanie Drivod, Katherine Fournier Marcheterre, Liviu Kaufman, Cynthia Lacombe, Jean-Maxime Lebrun et Ivana Radic

Mandat

Le mandat du Comité affaires publiques (CAP) est de faire connaître la position de l'AJBM dans les médias et auprès de nos membres, de conseiller l'AJBM en matière d'intervention publique et médiatique et d'assurer un rayonnement et une visibilité continue de l'AJBM dans les médias. Il a également pour mission de formuler des recommandations à l'attention du conseil d'administration sur toute question qu'il juge d'intérêt pour les membres, la profession juridique ou pour le public en général et de rendre par la suite publique toute prise de position qui en résultera, et ce, au nom de l'AJBM.

Réalisations

Le suivi de l'actualité juridique a été assuré par tous les membres du CAP. Les sujets d'actualité juridique ayant retenu l'attention cette année ont été, notamment, l'« affaire Guy Turcotte », soulevant la légitimité des procès par jury et de la défense de troubles mentaux, le projet de Loi C-10 sur la criminalité, la nomination d'un juge unilingue à la Cour suprême du Canada, l'abolition du Registre des armes à feu, la dénonciation du Protocole de Kyoto, la réforme du Code de procédure civile, et la hausse considérée injustifiée des frais liés à une demande de pardon. À cet égard, le CAP a produit quatre projets de communiqués de presse, dont un fût envoyé aux différents médias, ainsi que deux articles dans l'ExtraJudiciaire.

PROJET DE LOI C-10

Suivant la sortie du mémoire rédigé par le CRL concernant le projet de loi C-10, le CAP a rédigé un article paru dans l'ExtraJudiciaire du mois de décembre. La diminution de la criminalité est certes un objectif partagé par l'ensemble de la population. Or, derrière cet argument rassembleur, deux orientations opposées de la justice s'affrontent : la dissuasion par le durcissement des peines ou la réhabilitation et la prévention. En ce sens, C-10 apporte un changement d'idéologie qui aura des répercussions importantes sur la perception de la justice.

HAUSSE ABUSIVE DES FRAIS LIÉS À UNE DEMANDE DE PARDON

Par voie de communiqué de presse envoyé en février 2012, l'AJBM a condamné la hausse abusive des frais de traitement liés à une demande de pardon pour une condamnation criminelle annoncée par le gouvernement fédéral. Il a été considéré que cette hausse drastique pouvait avoir un impact important en stigmatisant de manière marquée une part importante de personnes condamnées pour des délits mineurs, souvent des personnes défavorisées, qui ont du mal à se remettre d'une première condamnation. Nous considérons entre autres utile de rappeler que la G.R.C. évaluait récemment que près de 4 millions de Canadiens possèdent un casier judiciaire et que les représentants de groupes de victimes de crimes graves semblent trop souvent occulter cette réalité. Considérant ces chiffres, et les impacts personnels souvent stigmatisants qu'engendre un casier judiciaire pour un individu, il devenait difficile de ne pas voir dans cette hausse, un élément qui nuirait certainement à la réhabilitation sociale d'environ 15 % de la population canadienne.

M^e Frédéric Pagé
Président du Comité

Vice-président « Formations » : M^e Christina Parent-Roberts

Vice-président « Congrès » : M^e Marie-Claire Lachance

Secrétaire : M^e Bertrand Gervais

Membres

M^{es} Marie-Catherine Girouard, Émile Langevin, Léa Maalouf, Julie Pelletier

Mandat

Le Comité formation a pour mandat d'offrir aux membres de l'AJBM un programme de formation complet, diversifié, abordable, échelonné tout au long de l'année judiciaire et répondant aux exigences du programme de formation continue obligatoire du Barreau du Québec.

Rapport d'activités

Au cours de l'année judiciaire 2011-2012, le Comité formation a offert 14 dîners-conférences (12 h 15 à 14 h) et 2 cours de formation (18 h à 21 h).

Réalisations

Au total, près de 45 heures de formation continue obligatoire ont été dispensées par l'AJBM avec l'aide du Comité.

DÎNERS-CONFÉRENCES

20-09-2011 : Travail, famille et développement de carrière : des objectifs compatibles?, les honorables Pierrette Rayle et John H. Gomery.

28-09-2011: Le contrat, la juridiction et l'internet, M^e Babak Barin, BCF.

26-10-2011 : La plaidoirie, un art, une science ou les deux à la fois?, M^e Suzanne Côté, Osler.

01-12-2011 : Appellate Advocacy, l'honorable Allan R. Hilton, J.C.A.

12-01-2012 : Pourriel : le consommateur a-t-il besoin de plus de protection?, M^e Charles Morgan, McCarthy.

17-01-2012 : Notions de confidentialité : aspects pratiques et perspectives, l'honorable André Rochon, J.C.A.

25-01-2012 : Divorce, patrimoine familial et aspects fiscaux, M^e Marie-Claude Armstrong, Lavery.

15-02-2012 : La gestion du stress et du temps – Les bases de la méthode Getting Things Done, M^e Sean Finn, Vice-président exécutif Services corporatifs et chef de la direction des Affaires juridiques, CN.

29-02-2012 : Cloud computing : juridiquement dangereux, M^e Vincent Gautrais, Ude M.

07-03-2012 : Action à entreprendre par un créancier lorsqu'un de ses clients est en restructuration légale ou en faillite, Michel Lavoie, CA, CIRP, Syndic associé – Groupe redressement et insolvabilité, RCGT.

11-04-2012 : L'encadrement du lobbyisme au Québec, M^e Élisabeth Paradis, Direction des affaires juridiques du Commissaire au lobbyisme du Québec.

25-04-2012 : La pratique en contentieux, M^e Robert Hall, Cascades.

30-05-2012 : Les enquêtes disciplinaires : guide pratique pour se concentrer sur l'essentiel, M^e Éric Séguin, Monette Barrakett.

06-06-2012 : Recours collectifs et cartels internationaux: le Québec regardera-t-il passer le train?, M^{es} Daniel Belleau et Maxime Nasr, Belleau Lapointe.

COURS DE FORMATION

01-02-2012 : Le droit des marques de commerce : Considération pratiques et approche globale, M^e Christian Bolduc, Smart & Biggar.

13-06-2012 : L'avocat et les médias : une relation à apprivoiser, M^e Marie-Christine Demers, Conseillère principale, Cohn & Wolfe.

FORMATIONS POUR LE CONGRÈS ANNUEL (17 ET 18 MAI 2012)

Une grille-horaire, comprenant 25 conférences réparties sur deux jours, a été élaborée par le Comité formation conjointement avec certains membres du Comité Congrès Gala. Le programme de formation du Congrès permet aux membres de cumuler 15 heures de formation lors d'un seul événement. Des juristes de renom sont conviés à titre de conférenciers, alors que les sujets diversifiés permettent de rejoindre tous les avocats de tous les domaines de pratique.





M^e Anaïs De Lausnay
Présidente du Comité

Membres

M^{es} Melissa Arango, Amanda Assaf, Aliona Bancila, Mélanie Binette, Marylise Caron, Marjolaine Dagenais-Côté, Mathieu Decelles, Alexandre-Justin Demers, , Julie Doyer , Frédérique Dupuy, Alex Giroux, Nicolas Glendenning, Laurent Godbout, Clifton Jarin, Extra Jr. Laguerre, Maxime Lévesque, Vanessa O'Connell-Chrétien, Sébastien Paquette, Julie-Anne Pariseau, Carol-Anne Perreault, Dominique Sénécal, Corina Theodorescu

Mandat

La mission du Comité services juridiques *pro bono* est d'améliorer l'accessibilité à la justice en offrant à la population divers services juridiques gratuits et en organisant des activités communautaires.

Réalisations

SERVICE DE PRÉPARATION À UNE AUDITION (SPA)

Ce service est offert aux parties non représentées par avocat ayant reçu un avis de convocation à une audition dans le district de Montréal devant la division des petites créances de la Cour du Québec, la Régie du logement et la Commission des relations du travail. Il permet aux justiciables de rencontrer gratuitement un avocat bénévole pendant une trentaine de minutes afin de recevoir des conseils sur la préparation de leur dossier et le déroulement de l'audition. Ce service est offert au palais de justice du lundi au vendredi de 12 h à 14 h.

QUELQUES STATISTIQUES

Près d'une centaine de bénévoles assurent la pérennité du service. Entre le 1^{er} mai 2011 et le 30 avril 2012, environ 883 personnes ont bénéficié du SPA, dont 611 pour la Cour du Québec, division des petites créances, 229 pour la Régie du logement et 43 pour la Commission des relations du travail.

SERVICE D'INFORMATION JURIDIQUE À LA COUR MUNICIPALE (SIJ)

En mai 2011, l'AJBM, le Barreau de Montréal, l'Association des avocats de la défense de Montréal (AADM), *Pro Bono* Québec et la cour municipale de Montréal ont lancé un service d'information juridique gratuit à la cour municipale de Montréal. Le SIJ vise à apporter une aide ponctuelle aux justiciables qui ne sont pas représentés par avocat devant la cour municipale de Montréal dans les affaires criminelles ainsi que les affaires pénales ayant un impact important, afin de faciliter l'accès à la justice et une meilleure administration de celle-ci.

Statistiques du SIJ du 1^{er} mai 2011 au 31 mars 2012

- 99 justiciables ont bénéficié du Service d'information juridique à la cour municipale
- 24 avocats bénévoles ont été de garde pendant 113 avant-midis

STAGE D'OBSERVATION-JUMELAGE

En vigueur depuis octobre 2009, le programme de stage d'observation-jumelage a permis, au cours de l'année scolaire 2011-2012, à une cinquantaines étudiants d'être jumelés à des avocats bénévoles au SPA afin d'agir comme observateurs lors des rencontres avec les justiciables.



MERCREDI, J'EN PARLE À MON AVOCAT !

Les jeunes étudiants âgés entre 12 et 20 ans ont également droit aux services des bénévoles afin d'obtenir de l'information et des conseils juridiques gratuits sur une multitude de sujets. Ainsi, du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012, plusieurs jeunes chaque mois ont pu discuter directement avec un avocat bénévole et poser leurs questions.

Juri-conseil aux entreprises

JURI-CONSEIL AUX ENTREPRISES

Ce service s'adresse à tout entrepreneur en phase de démarrage d'entreprise désirent bénéficier d'une consultation juridique gratuite d'une heure auprès d'un avocat bénévole. Du 1er mai 2011 au 30 avril 2012, 83 entrepreneurs ont bénéficié du service.

GUIDE DE DÉMARRAGE DE L'ENTREPRISE

L'année 2011-2012 fût marquée par la refonte complète du Guide, dont la première édition a été publiée en 2009, compte tenu de la modification à la *Loi sur les sociétés par actions du Québec*. Ce Guide s'adressant aux entrepreneurs et traitant de plusieurs sujets liés à l'exploitation d'une entreprise est diffusé par l'AJBM sur son propre site en version électronique seulement. Surveillez prochainement la sortie de la deuxième édition!

SOUPER À LA MAISON DU PÈRE ET LEVÉE DE FONDOS

Cette activité maintenant majeure, avec ses 18 bougies, a eu lieu le 22 février 2012. Plus d'une cinquantaine de bénévoles, dont des juges et décideurs administratifs, ont servi le repas aux 300 itinérants bénéficiaires de l'organisme. Encore une fois cette année, le groupe The Steamfitters a offert une prestation musicale en soirée.



Fort de la popularité de la première édition en 2011, le Comité a tenu une clinique juridique, précédant le Souper, au profit des usagers de la Maison du Père. Plus d'une vingtaine de personnes ont pu bénéficier des conseils d'une dizaine d'avocats bénévoles sur une foule de sujets, notamment en droit criminel et pénal, droit de la famille, droit du logement et droit de la santé.

L'activité de levée de fonds organisée annuellement par l'AJBM au profit de la Maison du Père, tenue conjointement avec le Comité activités sociales et sportives lors du Cocktail de la rentrée judiciaire du 26 janvier 2012, ainsi que les dons reçus de la communauté juridique ont permis à l'AJBM de remettre un montant de plus de 6 200 \$ à la Fondation de la Maison du Père.

CLINIQUE JURIDIQUE TÉLÉPHONIQUE DE L'AJBM

Pour une 25^e année, les 21 et 22 avril 2012 a eu lieu la Clinique juridique téléphonique de l'AJBM en partenariat avec le Barreau du Québec, qui a encore une fois gracieusement permis l'utilisation de son système téléphonique et d'Éducaloi, qui en a fait de même avec ses locaux, mis à la disposition d'une centaine d'avocats bénévoles présents.

Encore cette année, trois centres d'appels étaient en activité dans les villes de Montréal, Québec et Sherbrooke. Les Jeunes Barreaux de, Laval, de Longueuil, de l'Outaouais, de Québec et de Saint-François, se sont également joints à l'AJBM afin de mettre l'épaulé à la roue. De plus, *Pro Bono* Québec et l'AADM ont offert leur collaboration en partageant la publicité de recherche des bénévoles parmi leurs membres.

La Clinique a ainsi offert à la population des consultations juridiques gratuites à 575 citoyens, de 9 h à 17 h, durant toute la fin de semaine.

PARTICIPATION DE L'AJBM AU SALON VISEZ DROIT

Encore cette année, l'AJBM était présente au Salon Visez Droit organisé par le Barreau de Montréal du 16 au 19 avril 2012.

L'AJBM y a tenu un kiosque et y a fait la promotion de ses services à la population. Ce fut également l'opportunité d'échanger avec d'autres organismes de la région de Montréal qui offrent des services juridiques *pro bono* et de faire la publicité pour la Clinique Juridique téléphonique qui suivait quelques jours plus tard.

Pour des conseils légaux
Appelez le Jeune Barreau !
25^e édition
Clinique juridique téléphonique de l'Association du Jeune Barreau de Montréal, en partenariat avec le Barreau du Québec et Éducaloi.
Samedi et dimanche
21 et 22 avril 2012
de 9 h à 17 h
GRATUIT
www.ajbm.qc.ca 514 954-3448 ou 1 866 433-3204 (sans frais)
Barreau Québec
Éducaloi

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL



M^e Sébastien Lebel
Président du Comité

Membres

M^{es} Josiane Bigue, Chaya Borelowski, Régine Chanoine, Sébastien Dubé, Alexandre Fallon, Simon Jolin-Barrette, Keven Lapierre, Olivier Lessard, Stéphanie Normandin, Alexandre Normandin-Lussier, Shahad Salman, Kamal Saoud, Magdalena Sokol, Dominique Tardif, Marie-Hélène Tremblay, Lauréanne Vaillant, Mélanie Zawahiri

Mandat

Le Comité développement professionnel a le mandat de créer des opportunités de développement d'affaires et de réseautage afin que les jeunes avocats membres de l'AJBM puissent rencontrer leurs pairs et d'autres jeunes professionnels, d'encourager un développement professionnel continu pour les jeunes avocats par le biais de formations dynamiques et de créer et renforcer des liens avec d'autres associations ou ordres professionnels.

Réalisations

FORMATION DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le 13 octobre 2011, le Comité a présenté une formation reconnue par le Barreau du Québec intitulée Médias sociaux et outils de communication : comment l'avocat doit-il en faire bonne pratique? Le conférencier invité était M^e Nicolas W. Vermeys, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Elle visait notamment à informer les participants sur plusieurs aspects de l'utilisation, par les avocats, des médias sociaux ainsi que de la transmission d'informations par voie électronique. Cette conférence a eu lieu à la Cour d'appel de Montréal et a été grandement appréciée par une quarantaine de participants.

ACTIVITÉ RÉSEAUTAGE : FORUM DE L'AJBM SUR LA GESTION DE CABINET

Le 14 mars 2012 a eu lieu la première édition du Forum de l'AJBM sur la gestion de cabinet avec la participation financière de Juris Concept et Yvon Blais. Ce nouvel événement a été un vif succès. Il s'est d'ailleurs tenu à guichet fermé.

Cette activité s'est déroulée en deux temps. Tout d'abord, une formation reconnue par le Barreau du Québec d'une durée de 4 heures a eu lieu à L'auberge du Vieux-Port. Par la suite, les participants ont été invités à un cocktail tenu en collaboration avec la Jeune Chambre de commerce de Montréal à la Taverne Gaspar.

Dans le cadre du volet formation, 12 conférenciers, répartis sur trois panels ont partagé leur expérience sur divers sujets dont notamment la logistique et la pratique au quotidien, le développement des affaires, le marketing, le développement et la croissance d'un cabinet. Le Comité tient à remercier les conférenciers M^{es} Miray Zahab, Extra Jr Laguerre, Marie-Ève Landreville, Luc-Olivier Herbert, Paul-Matthieu Grondin, David Freiheit, Jérémie Martin, Thomas Laporte Aust, Youssef Hariri, Doug Mitchell, Julius H. Grey et Anne-France Goldwater ainsi que les modérateurs M^{es} Kamal Saoud, Guy Nephtali et Frédérick Carle.



RELATIONS AVEC LES MEMBRES



M^e Christine Aubé-Gagnon
Présidente du Comité

Membres

M^{es} Ana Victoria Aguerre, Frédéric Barriault, Alexandre Bernier-Pelletier, Alex Giroux, Marie-Ève Gingras, Catherine Jalette, Emile Langevin, Megan Lee, Émilie Pelletier et Magdalena Sokol

Mandat

Le Comité relations avec les membres (CRM), qui compte désormais trois ans d'existence, vise essentiellement à renforcer les liens entre l'AJBM et ses membres, notamment en exacerbant leur sentiment d'appartenance à l'AJBM et à son important réseau. Cette mission implique la promotion de l'AJBM, de son rôle, de son histoire ainsi que de la panoplie d'événements et de services qu'elle offre.

Le CRM tend ainsi à favoriser l'intérêt, l'intégration et l'engagement de tous les membres de l'AJBM, en tenant compte du fait qu'ils appartiennent à des groupes d'années de pratique et à des milieux de travail des plus diversifiés. Le CRM tente aussi de créer des liens avec ses futurs membres en s'impliquant auprès des associations étudiantes de différentes facultés de droit.

Les travaux du CRM se subdivisent en trois volets, selon le public concerné, à savoir :

- Quant aux membres actuels de l'AJBM : le CRM tient à ce que l'AJBM devienne un réseau et une ressource incontournables pour chacun de ses membres.
- Quant aux futurs membres de l'AJBM : le CRM souhaite que les étudiants des facultés de droit montréalaises se sentent interpellés dès que possible par leur future association professionnelle.
- Quant au grand public (incluant notamment de nombreux anciens membres) : le CRM souhaite mettre en valeur les réalisations et les personnes marquantes de l'histoire de l'AJBM depuis 1898.

Réalisations

PROMOTION DE L'AJBM, COMMUNICATION ET LIAISON AVEC LES MEMBRES

Les membres du CRM ont grandement réfléchi au fonctionnement, à la nomination ainsi qu'à la valorisation des ambassadeurs. Il a notamment sondé ses ambassadeurs tant à des fins de mise à jour qu'afin d'améliorer l'institution et finalise présentement un Guide du parfait ambassadeur. De plus, la Politique de relations avec les membres est appliquée par le CRM, qui envisage d'ailleurs la mettre à jour. Également, toujours dans un objectif de promotion, de communication et de liaison, le CRM a assisté la permanence de l'AJBM dans la création d'une nouvelle brochure permettant de se familiariser avec l'Association en un coup d'œil.

INTÉGRATION PROGRESSIVE AUPRÈS DES FUTURS MEMBRES DE L'AJBM

Lors de deux événements de type cocktails, organisés par le CRM au sein de facultés de droit montréalaises (Université de Montréal et UQAM), des dizaines d'étudiants ont eu l'occasion d'échanger avec différents membres de l'AJBM relativement à leur pratique juridique dite « alternative » (i.e. à l'extérieur des « grands cabinets »). D'autre part, le CRM a tenu, pour la deuxième année consécutive, un populaire vins et fromages, lors duquel deux membres de l'AJBM ayant fondé leur propre cabinet (à savoir Frédéric Carle, Avocats ainsi que Grondin Savarese) ont donné de judicieux conseils sur le démarrage d'un cabinet d'avocats. Finalement, le Comité a débuté un effort d'intégration des étudiants en les invitant à certaines activités de l'AJBM, par le biais de Centres de développement professionnel.

VALORISATION DE L'HISTORIQUE DE L'AJBM

Le CRM a longuement réfléchi sur les moyens de compiler et de valoriser l'historique de l'AJBM. Les anciens présidents de l'AJBM furent ciblés dans le cadre d'un sondage visant à accumuler de précieuses informations tant pour des fins d'historique qu'afin de profiter de leur expérience, suggestions et commentaires.

Considérant le dévouement et la créativité des membres du CRM, il ne fait aucun doute qu'il sera particulièrement prolifique dans les années à venir.

ACTIVITÉS SOCIALES ET SPORTIVES



M^e Luc-Olivier Herbert
Président du Comité

Membres

M^{es} Astrid Daigneault, Katherine Fournier, Elisabeth Evan-Olders, Meena Khan, Jennifer Memmi, Lori Posluns

Mandat

La mission du Comité est de proposer aux membres des activités à caractère social et sportif afin de leur offrir une chance de développer leur réseau de contacts et stimuler le sentiment d'appartenance à leur association en dehors du contexte strictement professionnel.

Réalisations

6@8 ESTIVAL

Le 25 août 2011, plus de 250 membres ont eu l'occasion de socialiser lors du cocktail d'été de l'AJBM qui s'est tenu au Scena, sur le quai Jacques-Cartier du Vieux-Port.

TOURNOI DE FLAG FOOTBALL, 5^E ÉDITION

Le 1^{er} octobre 2011 au Collège Maisonneuve a eu lieu la cinquième édition du Tournoi de Flag football. Dix équipes se sont disputées la coupe ZSA qui a finalement été remportée par l'équipe Scorbut dont les capitaines étaient M^{es} Paul-André LeBouthillier et Rafal Wrzesien.



6@8 Estival



Tournoi de Flag football



Cocktail avec la magistrature

COCKTAIL AVEC LA MAGISTRATURE

C'est le 19 octobre 2011 à la Cour d'appel que s'est tenu le traditionnel Cocktail avec la magistrature de l'AJBM. Cette édition spéciale a mis à l'avant-scène l'honorable Michel Robert à qui fut décerné le titre de membre honoraire de l'AJBM. Le Comité en profite pour remercier les 70 membres de la magistrature présents pour leur continuel support ainsi que Woods et Clyde et cie pour leur collaboration financière.

6@8 DE DÉBUT D'ANNÉE ET ENCAN SILENCIEUX AU PROFIT DE LA MAISON DU PÈRE

Cette soirée festive a eu lieu à l'Assommoir le 26 janvier 2012. Cette année, le 6@8 de début d'année a été jumelé à l'encan silencieux au profit de la Maison du Père, organisé par le Comité services juridiques *pro bono*. Ce rendez-vous a permis à plus de 200 membres de l'AJBM de souligner le début de la nouvelle année tout en misant sur des prix tous plus attrayants les uns que les autres. Les profits de cette soirée ont été entièrement remis à la Fondation de la Maison du Père.

TOURNOI DE HOCKEY COSOM, COUPE ZSA

Le très populaire Tournoi de Hockey cosom a accueilli cette année 11 équipes qui se sont affrontées le samedi 14 avril 2012 au gymnase du Centre sportif de l'Université du Québec à Montréal. L'équipe Loranger Marcoux a récidivé cette année en prenant le dessus sur l'équipe Papineau avocats (Papi). Les vainqueurs ont pu mettre la main sur la coupe ZSA et sabrer le champagne.

ACTIVITÉS CULTURELLES



M^e David Freiheit
Président du Comité

Membres

M^{es} Gaëlle Beauregard, David C. Roux, Daniel Grodinsky, Miki Harrar, Gacia Kazandjian, Sarah Lefebvre, Judith-Renée Léon, Alexandre MacCormack, Marie-Josée Niane, Anthony Soliman

Mandat

La mission du Comité activités culturelles (CAC) est de proposer aux membres de l'AJBM une panoplie d'activités à caractère culturel afin de leur offrir une chance de développer leur réseau de contacts, stimuler leur sentiment d'appartenance envers l'Association et combler leur goût pour la culture. Le CAC est également responsable de l'organisation de la rentrée des tribunaux de Montréal qui a eu lieu cette année du 5 au 9 septembre 2011.

Réalisations

LE PRIX DE L'ORATEUR ET LE CONCOURS ORATOIRE ANGLOPHONE DE L'AJBM

Le 14 et 21 juin 2011, le CAC a présenté la 9^e édition du Prix de l'Orateur ainsi que la 4^e édition du English Oratory Competition. C'est en plaidant qu'il ne vaut pas mieux être seul que mal accompagné que M^e Horia Bundaru a conquis le jury francophone présidé par l'honorable Michel Robert. Pour sa part, M^e Adel Khalaf a remporté l'English Oratory Debate en plaidant sur le thème : "Success is a matter of luck - just ask any failure". M^{es} Bundaru et Khalaf se sont démarqués par leur éloquence et leur force de persuasion devant plus de 50 spectateurs en remportant la première place respective de chacun des concours.

LA RENTRÉE JUDICIAIRE DE MONTRÉAL ET LE PRIX PARIS-MONTRÉAL DE LA FRANCOPHONIE

Durant la rentrée judiciaire de Montréal 2011, une cinquantaine de représentants de Jeunes Barreaux étrangers ont pris part aux festivités :

- | | |
|--|---|
| · American Bar Association / Young Laywer Division | · Scotland Law Society - Young Lawyers division |
| · Conférence des avocats du Barreau de Paris | · Young Lawyers - Candian Bar Association |
| · Union des Jeunes Avocats de Paris | · Jeune Barreau de Port-au-Prince |
| · Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles | · Association du Jeune Barreau de Longueuil |
| · Luxembourg Young Bar Association | · Association du Jeune Barreau de Laval |
| · Jeune Barreau de l'Ordre des Avocats de Genève | · Jeune Barreau de Québec |

Crédit photo: Warren Zelman



La semaine de la Rentrée a atteint son point culminant lors de la présentation du Prix Paris-Montréal de la francophonie ainsi que de la première édition du International Debate Championship. Cette soirée a eu lieu le 7 septembre 2011 à la Cour d'appel du Québec à Montréal. Éloquence, rhétorique et humour étaient au rendez-vous. M^{es} Chloé Harmel (Bruxelles) et Horia Bundaru ex aequo, et Ross Feldman (Vermont) se sont démarquées et ont remporté respectivement la première place de chacun des concours.

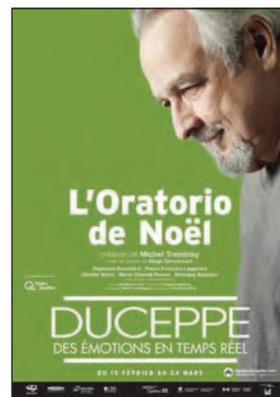
Le Prix Paris-Montréal est reconnu depuis des années comme étant le concours oratoire annuel le plus important de la communauté juridique des jeunes barreaux francophones se tenant en Amérique du Nord. Les objectifs de ce concours sont de promouvoir la francophonie, faire connaître auprès de la communauté juridique montréalaise et internationale de jeunes avocats particulièrement talentueux quant à leur éloquence et créer des opportunités de rencontre entre les représentants de différents barreaux étrangers.

COURS SUR LES VINS

Le 7 juin 2011, le sommelier Jean-Michel Cartier du restaurant Europea a proposé aux participants de découvrir des vins « inhabituels » et originaux qui ont su éveiller la curiosité de chacun. Cette activité est un succès assuré chaque année!

SOIRÉE THÉÂTRE

Le 29 février dernier, le théâtre Jean-Duceppe a accueilli l'AJBM ainsi que les Associations du Jeune Barreau de Laval et de Longueuil pour une soirée théâtre commune présentant l'Oratorio de Noël. Cette nouvelle création de Michel Tremblay, mettait en vedette Raymond Bouchard, Ginette Morin, Marie-Chantal Perron, Pierre-François Legendre et bien d'autres. Encore une fois cette année, à la fin de la représentation lors d'une visite des coulisses, il a été possible de rencontrer cette belle brochette de comédiens.



LES GRANDS BALLETS

C'est à guichet fermé qu'a eu lieu la traditionnelle soirée au ballet de l'AJBM. Cette année, les Grands Ballets Canadiens proposaient le classique Lac des cygnes par le Ballet national d'Ukraine. Les participants ont pu apprécier, le 8 mars 2012, une version au dénouement heureux plutôt que dramatique de ce mythique ballet. Rendez-vous à l'hiver 2013 pour une prochaine édition de la Soirée au Ballet!



Crédit photo : Warren Zelman



M^e Rosana Gonçalves
Présidente du Comité

Membres

M^{es} Véronique Cyr, Gabrielle Dorais, Catherine Fugère-Lamarre, Marie-Catherine Girouard et Lauréanne Vaillant

Mandat

Le Comité Congrès-Gala est chargé de l'organisation des deux événements phares de l'AJBM, à savoir le Gala «Les leaders de demain» et le Congrès annuel.

Réalisations

GALA « LES LEADERS DE DEMAIN »

C'est le 24 novembre 2011 que l'AJBM a récidivé avec la 5^e édition de son Gala, tenu à l'espace Scena dans le Vieux-Port de Montréal sous le thème « De la Passion à la distinction ». Durant cette soirée, plus de 200 participants, jeunes avocats pour la plupart, mais aussi de plus vieux, des membres de la magistrature et des parents et amis des finalistes se sont réunis pour applaudir les lauréats et échanger avec collègues et amis. L'AJBM a présenté les dix-huit finalistes de qualité à l'aide de présentations audio-visuelles. Les lauréats ont été choisis parmi la centaine de candidatures reçues et leurs dossiers ont été étudiés par le Conseil des Gouverneurs, composé d'éminentes personnalités juridiques.



Les finalistes au Gala « Les leaders de demain » 2011

Credit photo: Benjamin Wong



Les lauréats au Gala 2011

Credit photo: Benjamin Wong

Six jeunes avocats et avocates montréalais s'étant démarqués dans leur domaine de droit respectif, par l'excellence de leur dossier, leur implication sociale, leurs réalisations personnelles et professionnelles, ainsi que par leur vision et leurs perspectives ont été nommés « Avocat(e)s AJBM de l'année 2011 ». M^e Christian Jacques, droit corporatif, M^e Caroline Healey, pratique en contentieux / juristes de l'État, M^e Awatif Lakhdar, droit familial, M^e Chantal Beaubien, pro bono / implication sociale (absente de la photo), M^e Annie Émond, droit criminel et pénal et M^e Mathieu Bouchard, litige civil et commercial se sont vus décerner le titre d'« Avocats AJBM de l'année 2011 » dans leur domaine respectif.

CONGRÈS ANNUEL

La 66^e édition du Congrès annuel de l'AJBM s'est tenue les 19 & 20 mai 2011 au chic et urbain Loft Hôtel, où plus de 225 participants ont pu profiter de la qualité des conférences offertes et organisées en collaboration avec le Comité formation.

Des formations de tous genres ont été offertes aux congressistes qui ont pu accumuler 15 heures de crédit pour la formation continue obligatoire : de développements récents en recours collectifs, en passant par le droit des assurances, le droit du travail et le mal aimé droit fiscal, tous y ont trouvé leur intérêt. Plusieurs conférenciers de renom ont participé à cet événement, notamment les honorables Jacques Chamberland, j.c.a., François Doyon, j.c.a., Marc De Wever, j.c.s. et Maurice Galarneau, j.c.q. Puisque la conciliation travail-famille est un sujet dont l'AJBM se préoccupe particulièrement, celle-ci en a profité pour présenter une conférence sur les obligations légales d'un employeur face à la conciliation travail-famille.

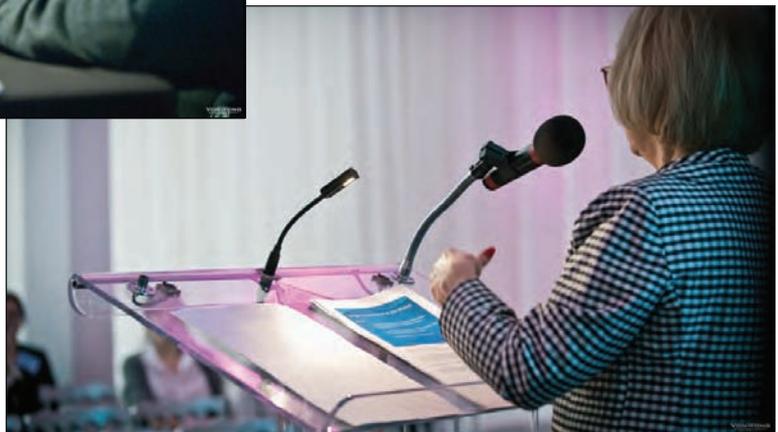
La première journée du Congrès s'est terminée par le traditionnel cocktail du bâtonnier de Montréal et les participants ont pu se détendre lors d'un banquet savamment organisé dans le but d'oublier toutes les connaissances acquises pendant la journée! L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le vendredi midi et le nouveau conseil d'administration élu par les membres est entré en fonction à cette occasion.



Credit photo : Benjamin Wong



Credit photo : Benjamin Wong



Credit photo : Benjamin Wong



M^e Marie Cousineau
Présidente du Comité

Membres

M^{es} Philippe Brouillette, Hubert David, Florence Fortier-Landry, Michèle Frenière, Maxime Gagné, Julie Mira Gauthier, Geneviève Gélinas, Pierre-Marc Gendron, Antoine Guilmain, Stéphanie Hudon, Sarah Pinsonnault, Philippe St-Louis

Mandat

Le comité avait comme mandat d'organiser la sixième édition de la conférence Leg@l.IT, la plus importante conférence au Canada sur l'impact des technologies de l'information et leur potentiel pour le droit. La conférence Leg@l.IT est née en 2007 dans le cadre d'un colloque organisé par le Comité des affaires publiques de l'AJBM. Le succès de cette première édition a fait en sorte que la conférence est devenue une activité annuelle incontournable pour l'Association.

Afin d'organiser la conférence, le comité a dû réunir, en quelques mois, tous les éléments nécessaires au niveau de la programmation, des commanditaires, du marketing, de la logistique et des systèmes d'informations.

Réalisations

LEG@L.IT 6.0 – 2 AVRIL 2012

Cette année, le comité a choisi de renouveler la conférence, qui se tenait traditionnellement au Centre Mont-Royal. Le comité a opté pour un endroit moderne, dynamique et offrant une belle luminosité, soit le Centre des Sciences de Montréal.

Pour lancer la conférence, une séance de plénière a permis aux participants d'écouter le juge en chef adjoint de la Cour supérieure, l'honorable André Wery, parler de l'intégration de la technologie au sein de la Cour supérieure. Puis, le Bâtonnier du Québec, M^e Louis Masson, a traité des défis qui attendaient les avocats de demain. Pendant la journée, les participants avaient la possibilité d'assister à l'une des trois conférences offertes de façon simultanée. Les sujets de conférence incluaient : les règles en matière de diffusion de la preuve électronique, la fraude technologique dans les institutions bancaires, le cloud computing, l'utilisation des médias sociaux afin de promouvoir sa pratique, les conventions d'intégration de systèmes et de services informatiques, les aspects pratiques et internationaux de la vente en ligne, etc.

Au total, c'est près de 200 participants qui ont été réunis pour cet événement tenu durant une journée bien remplie. Cette année encore, certains conférenciers et participants sont venus de l'extérieur de la région montréalaise (Toronto, Miami et Port-au-Prince).



Crédit photo: Benjamin Wong

La pratique du droit est peut-être sur le point de connaître certains changements les plus profonds de son histoire. En effet, plusieurs auteurs de renom prédisent, observent et analysent les bouleversements importants que les technologies de l'information et les utilisations qui en sont faites provoquent dans une multitude d'industries, en particulier celles où la nature des biens ou des services rendus peut être dématérialisée. Ainsi, des individus parviennent à bâtir en peu de temps des entreprises colossales ou des services plus rapides, meilleurs et moins chers que ceux d'industries conventionnelles qui n'ont pas su s'adapter à temps, en

balayant au passage des concurrents établis de longue date ayant tenté de protéger un modèle d'affaires usé plutôt que de se renouveler ou encore ayant improvisé une stratégie inadaptée.

En ce sens, la pertinence d'une conférence juridique abordant des thèmes avant-gardistes est indubitable, et l'AJBM est intrinsèquement bien placée pour sensibiliser la communauté juridique dans son ensemble à l'innovation, à l'existence d'enjeux cruciaux émergents ainsi qu'à leurs conséquences pour la profession, en agissant tantôt comme précurseur, tantôt comme catalyseur de transformations inéluctables.

M^e Amélie Chartier-Gabelier
Présidente du Comité

Membres

M^{es} Julie Bégin, Christopher Campbell-Durouflé (jusqu'à sa démission), Vanessa Deschênes, Catherine Dufour, Mira Gauvin, Karine Gourde, Marie-Claude Grignon, Andréanne Latreille, Anne-Marie McSween, Sherley Morin, Catherine Ouimet, Lyne Prince (jusqu'à sa démission), Jean-François Sabourin

Mandat

Ce comité conjoint avec le Barreau de Montréal a pour mandat de réfléchir sur les meilleures façons de faire pour contribuer à la protection de l'environnement et d'en faire la promotion au sein de la communauté juridique de Montréal.



Réalisations

En 2011-2012, l'Éco-Comité conjoint avec le Barreau de Montréal a continué ses activités et a développé du nouveau contenu informationnel qui a été transmis à la communauté juridique de Montréal par le biais de ses capsules vertes diffusées notamment sur le site de l'AJBM, à la page de l'Éco-Comité. Le Comité a également organisé la 4^e édition du Colloque Droit Affaires et Développement durable ainsi que la 5^e édition de la conférence annuelle.

La 4^e édition du Colloque Droit, Affaires et Développement durable s'est tenue le 21 octobre 2011 au Club Saint-James et les conférenciers ont abordé des sujets chauds de l'actualité juridique en matière d'environnement : actualité législative, gaz de schiste, gestion de l'eau, responsabilité sociale des entreprises. Quant à la conférence annuelle qui s'est déroulée le 16 février 2012, l'Éco-Comité a innové en remplaçant la formule déjeuner-conférence par une rencontre sous la forme d'un 5 à 7. En effet, cette année, le comité a invité la communauté juridique montréalaise à visiter la maison du Développement durable en compagnie de MM. Sidney Ribaux et Ricardo Leoto, de l'organisation Equiterre. Cette visite a été suivie d'un cocktail.

Cette année encore, l'Éco-Comité a poursuivi ses objectifs en encourageant les meilleures pratiques pour contribuer à la protection de l'environnement et en facilitant la transmission des connaissances acquises à la communauté juridique de Montréal.



DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE

M^e Natacha Calixte
Présidente du Comité

Membres

M^{es} Maria Giustina Corsi, Keith Hanna, Daria Kapnik, Gacia Kazandjian, Steven Mark Kmec, Zeineb Mellouli, Donald Michelin, Catherine Ouimet, Aline Uyen Khanh Quach, Noël St-Pierre, Sylvie Séguin

Mandat

Ce comité conjoint a le mandat de développer la vision stratégique de l'Association du Jeune Barreau de Montréal et du Barreau de Montréal au sujet de la compétence ou de l'intelligence culturelle, la propager et la concrétiser.

CONTEXTE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Le tiers de la population de Montréal appartiendra à des minorités visibles en 2031 selon les plus récentes projections sur la diversité de la population canadienne, réalisées par Statistique Canada. Selon une étude dont les résultats ont été dévoilés le 9 mars 2010, l'organe statistique fédéral avance que d'ici 21 ans, 30 % de la population de la métropole sera née à l'étranger pendant que 31 % de sa population appartiendra à des minorités visibles. Dans le premier cas, il s'agirait d'une augmentation de 9 % tandis que dans le deuxième, le pourcentage doublerait, passant de 16 % en 2006 à 31 %, 25 ans plus tard. Pendant ce temps, Statistique Canada prévoit aussi que la population d'origine arabe connaîtra une expansion sans précédent à Montréal, alors qu'elle rattraperait en importance celle des Noirs en 2031.

LA DÉMARCHE RÉFLEXIVE ET CONCRÈTE DE L'AJBM ET DU BARREAU DE MONTRÉAL

Le mandat du comité comporte deux facettes : d'une part, favoriser l'intégration des membres issus des diverses communautés dans la communauté professionnelle juridique en leur assurant l'accès à un processus consultatif ou décisionnel au sein du Barreau. D'autre part, reconnaître les défis que représentent, pour l'ensemble des membres, dans le cadre de l'exercice de leur profession, l'interaction efficace avec les personnes issues de ces communautés, qu'elles soient la Magistrature, leur client, leur confrère ou les témoins.

Réalisations

Cette année, le comité organise sa 4^e édition de la Conférence sur les droits de la personne, laquelle portera sur les conflits entre les droits personnels et les droits légaux, le tout dans le cadre de la Charte des droits et libertés de la personne. M^{es} Julius Grey et Pierre Champagne seront les conférenciers pour cet événement, qui se tiendra le 19 juin 2012.

Le comité est fier et heureux de continuer à nourrir cette réflexion, moderne et nécessaire et de contribuer à la transformer en une action concrète et utile pour toute la communauté juridique. Le comité prévoit également redéfinir sa mission afin d'explorer de nouvelles actions encore plus concrètes et de nouvelles activités pour continuer de Sensibiliser, Former et Accueillir.



L'AJBM EN IMAGES



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL

Maison du Barreau

445, boulevard St-Laurent

Bureau RC-03

Montréal (Québec) Canada

H2Y 3T8

Téléphone : 514.954.3450

Télécopieur : 514.954.3496

Courriel : info@ajbm.qc.ca